

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

Date de la convocation 26.01.2024

Date d'affichage 26.01.2024

Objet de la délibération

Création d'un emploi permanent à temps complet

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 6 février 2024 Et publication du 6 février 2024

Secrétaire de séance,
DUPREUILH Patrick



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GAMARDE LES BAINS

séance du 1^{er} février 2024

l'an deux mille vingt quatre
et le 1^{er} février

à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jérôme Curutchet, maire.

Présents : Mmes Sophie Despériès, Isabelle Dugène, Nathalie Garein, Solange Lassalle, Maryse Lespez, Céline Villenave et Mrs Jean-Marc Castets, Patrick Dupreuilh, Denis Lacape et Julien Lageste

Excusés : Mme Camille Dulamon et Mrs Pierre Lanquetin, Adelino Machado

Absents : Mme Patricia Roudaut

Procurations : Camille Dulamon à Jérôme Curutchet

Secrétaire de séance : Patrick Dupreuilh

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi de rédacteur principal 1^{ère} classe pour assurer les missions de gestion administrative, budgétaire et comptable ainsi que de coordination au sein du service administratif.

Après avoir entendu Monsieur le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

- la création, à compter du 1^{er} mai 2024, d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur principal 1^{ère} classe

PRECISE

- que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
J. CURUTCHET Maire

